



HAL
open science

Les asymétries frontalières. Contribution à la recherche d'un concept opératoire d'analyse géopolitique de la mondialisation

Fabien Guillot

► **To cite this version:**

Fabien Guillot. Les asymétries frontalières. Contribution à la recherche d'un concept opératoire d'analyse géopolitique de la mondialisation. *L'Espace Politique*, 2018, 34, 10.4000/espacepolitique.4816 . hal-01825909

HAL Id: hal-01825909

<https://hal.science/hal-01825909v1>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

34 | 2018-1

Crises et mutations contemporaines : approches géopolitiques et géoéconomiques +
Varia

Crises et mutations contemporaines : approches géopolitiques et géoéconomiques

Les asymétries frontalières. Contribution à la recherche d'un concept opératoire d'analyse géopolitique de la mondialisation

Border asymmetries. Contribution to the search for an operational concept of geopolitical analysis of globalization

FABIEN GUILLOT

<https://doi.org/10.4000/espacepolitique.4816>

Résumés

Français English

Cette contribution propose d'interroger la géopolitique de la mondialisation capitaliste et ses mutations contemporaines à partir des asymétries frontalières. Le concept d'asymétrie frontalière est placé au centre de l'analyse afin de mettre en lumière l'instrumentalisation des frontières au sein du système capitaliste mondialisé. Cette utilisation des asymétries frontalières au sein du système est une des conditions permettant la poursuite de l'accumulation du capital, mais aussi du contrôle des espaces, des ressources et des populations. Dès lors, il est possible de comprendre que le protectionnisme sécuritaire frontalier s'articule bien avec le libre-échange et la mondialisation capitaliste qui usent et instrumentalisent les asymétries frontalières dans un cadre concurrentiel. Les transformations produites par la mondialisation se caractérisent par des recompositions territoriales, des stratégies de localisations, des jeux scalaires des acteurs et processus, mais aussi par la contraction de l'espace-temps. In fine, les asymétries frontalières agissent comme une fausse contradiction de la géopolitique du capitalisme mondialisé.



This contribution proposes to ask the geopolitics of capitalist globalization and its contemporary transformations based on borders asymmetries. The concept of border asymmetry is placed at the center of the analysis in order to highlight the instrumentalization of borders within the globalized capitalist system. This use of borders asymmetries within the system is one of the

conditions allowing the continuation of the accumulation of capital but also the control of spaces, resources and populations. Therefore, it's possible to understand that border security protectionism is well articulated with free trade and capitalist globalization that use and exploit borders asymmetries in a competitive framework. The transformations produced by globalization are characterized by territorial recompositions, localization strategies, scalar games of actors and processes, but also by the contraction of space-time. In the end, borders asymmetries act as a false contradiction of the geopolitics of globalized capitalism.

Entrées d'index

Mots-clés : asymétrie frontalière, géopolitique, mondialisation, migration, capitalisme

Keywords: border asymmetry, geopolitic, globalization, migration, capitalism

Texte intégral

Introduction

- 1 L'objectif est ici de proposer une analyse géopolitique du capitalisme mondialisé à partir des asymétries frontalières. En tant que concept opératoire pour analyser les rapports sociaux dans le système capitaliste contemporain, le rôle des asymétries (différences et inégalités) est au cœur de cette réflexion. Les espaces frontaliers en sont un des terrains privilégiés permettant de mettre en lumière les processus et formes que prennent les asymétries frontalières : liés aux asymétries entre acteurs (États, Entreprises, groupes sociaux, individus...).
- 2 De cette géopolitique découle la nécessité de se doter d'une grille de lecture permettant de penser de façon articulée les crises qui peuvent prendre une forme économique (celle de 2008), migratoire (qui s'accroît depuis 2015) et sociopolitique (montée de la xénophobie, défiance envers les institutions politiques, etc.) et géopolitique (recrudescence des tensions entre puissances régionales et mondiales, terrorisme, etc.). Pour se faire, les asymétries - ici frontalières - représentent une entrée potentiellement féconde pour se saisir des mutations géopolitiques et socio-économiques permettant de mettre au jour certaines des dynamiques les plus symptomatiques du système capitaliste mondialisé.
- 3 Les asymétries frontalières nécessitent d'être explicitées et discutées. Plusieurs auteurs utilisent la notion d'asymétrie pour traduire des situations et forces différentes, principalement - mais pas seulement - dans le cadre des conflits armés et guerres (Metz et Douglas, 2001, Clément-Noguier 2003, Foucher, 2007, Guillot 2009, Ritaine 2009, Rosière 2011). Il convient de préciser à ce stade quelques traits de définition propre à chaque auteur afin de cerner avec plus de précision la notion d'asymétrie. La plupart des auteurs rappellent que l'asymétrie est d'abord à lier au domaine des conflits et des « guerres asymétriques », à partir donc d'une approche militaire des conflits. Citant les travaux de Mack (1975), Rosière rappelle ainsi que « La notion de guerre asymétrique a été pensée dans les années 1970 à la suite de la défaite des États-Unis au Vietnam » (Rosière, 2011). Puis, il en définit le sens : « La notion d'asymétrie est, elle aussi, fondée sur un déséquilibre entre les forces en présence, mais pas seulement. L'asymétrie implique une différence de nature entre les acteurs qui met en jeu la notion même de guerre - au moins dans sa vision conventionnelle, considérons par exemple Quincy Wright qui définit la guerre comme « un contact violent d'entités distinctes, mais similaires » (Wright, 1964, p.5). » (Rosière, 2011).



- 4 Metz et Douglas (2001) rappellent eux que l'asymétrie est un concept stratégique, « En matière militaire ou de sécurité nationale, l'asymétrie consiste à réfléchir, à organiser et à agir différemment de l'adversaire afin de maximiser ses propres avantages, d'exploiter les faiblesses de l'autre, de prendre l'initiative ou de gagner une plus large liberté d'action. L'asymétrie concerne donc les niveaux politico-stratégiques, stratégico-militaires et opérationnels, ou leur combinaison. Elle peut impliquer différentes méthodes, technologies, valeurs organisation, perspectives de temps, ou une combinaison de ces éléments. Elle peut être utilisée sur le court et le long terme, de façon délibérée ou par défaut. Elle peut être conduite isolément ou en conjonction des approches symétriques. Enfin, elle peut revêtir une dimension psychologique aussi bien que physique » (Metz et Douglas, 2001).
- 5 Clément-Noguier définit l'asymétrie par distinction d'avec la dissymétrie et insiste pour sa part sur l'asymétrie comme « nouvelle forme de menace, multiple, diffuse et imprévisible (...). Elle s'oppose au concept de dissymétrie, défini comme une stratégie étatique visant à recourir sur la durée à la supériorité qualitative et quantitative des moyens techniques, comme c'est le cas des États-Unis aujourd'hui. », (Clément-Noguier, 2003, p. 91).
- 6 Michel Foucher évoque l'expression de « membrane asymétrique » dans l'introduction de *L'obsession des frontières*, dans le sens « [d'un filtre] autorisant la sortie, mais protégeant l'entrée d'individus venant de l'autre côté. » (Foucher, 2007, p. 18). L'approche de Foucher est assez novatrice en ce qu'elle ne considère l'asymétrie non plus seulement par le prisme principal des conflits armés et de la guerre, mais en ce qu'elle constitue, notamment du point de vue des frontières, la matérialisation d'une action de filtrage. C'est d'ailleurs aussi dans cette lignée que se situent d'autres travaux (Guillot, 2009 ; Ritaine, 2009). Dès lors, il convient de prendre mieux en mesure l'articulation entre asymétrie et frontières. Sans nier l'acception d'abord militaire de l'asymétrie, celle-ci est aussi à interpréter et à définir au niveau des relations entre acteurs différents et inégaux pris dans des rapports de dominations. Ainsi, l'asymétrie est à concevoir dans un sens plus large, celui d'asymétries sociales et d'asymétries frontalières. Les asymétries frontalières sont alors des matérialisations d'asymétries sociales entre acteurs dans le cadre de rapports sociaux (inégaux et différents) (Guillot, 2009 ; 2012 ; 2016).
- 7 À partir de ces rappels, l'asymétrie est ici considérée comme un concept central pour exprimer une double logique à la fois inégale et différente qui caractérise les pratiques et situations sociales des acteurs dans les rapports sociaux. L'asymétrie transcrit les différences, les inégalités, les déséquilibres dans leurs dimensions spatiales et temporelles. Elle traduit un (dés)ordre géopolitique et socio-économique qui délimite les pouvoirs, les aires de puissances, qui produit aussi des ruptures, des transformations dans les relations entre acteurs, entre situations sociales, entre facteurs économiques. Les frontières, en tant que discontinuités sociales spatialisées, matérialisent les ruptures, les failles, les passages d'une situation à une autre, celle du dominant ou du dominé, celle propre à une nationalité, à un statut, à des droits ou à leur absence ou perte par exemple. Elles traduisent de fait une transformation des conditions, de la forme et de la nature des relations dans lesquels se (re)produisent les rapports sociaux. De façon plus resserrée, seront ici traitées des asymétries frontalières principalement en tant que forme et expression des asymétries au sens large.
- 8 Les asymétries frontalières sont à la fois une des formes des mutations des rapports sociaux pris dans le cadre des relations internationales et de la mondialisation, et aussi la matérialisation de ces dernières. Elles se caractérisent au niveau frontalier de manières beaucoup plus visibles sans doute qu'ailleurs. À ces éléments s'ajoute l'idée que par les asymétries frontalières, il est possible de mettre en lumière le fait qu'elles



sont partie prenante du processus d'accumulation dans la mesure où elles contribuent à maintenir une dynamique d'accumulation basée principalement sur la concurrence où les déséquilibres, inégalités et différences jouent un rôle central dans le capitalisme mondialisé.

9 Dans cette optique deux axes principaux peuvent être retenus. Tous deux caractérisent une approche par les asymétries frontalières.

10 Un premier axe permet de placer l'analyse sur le terrain « classique » de la géopolitique. Il s'agit de l'impératif sécuritaire comme moyen de domination politique et de filtrage social. Cet axe a déjà pu être développé par ailleurs (Guillot, 2011 ; 2012 ; 2016). Il ne sera donc ici question que d'un rappel afin de faciliter les articulations avec le second axe qui est l'objet de cette contribution.

11 Sans en développer tous les aspects, il faut pour les besoins de la démonstration résumer plusieurs éléments structurants du premier axe. L'évolution du contexte géopolitique, social et économique contemporain, les changements idéologiques l'accompagnant ont transformé la nature des relations internationales, mais aussi des rapports sociaux plus largement. La traduction de cette réalité s'est d'abord exprimée dans l'expression du « tournant sécuritaire » au cours de la décennie 2000-2010 (Bigo, 1998 ; Kaplan 2003 ; Ackleson 2005 ; Guillot 2009, 2012). Les espaces frontaliers sont un lieu de traduction de cette réalité sociale. Les travaux ont mis en évidence cette réalité : la sécurité est omniprésente tant dans les discours politiques que dans les actions et les pratiques sur le terrain. Les actions terroristes depuis 2001 à New York (et celles qui ont récemment encore visé le cœur des capitales européennes, Madrid, Londres, Paris, Bruxelles notamment) ont contribué à entretenir cette politique sécuritaire tant d'un point de vue de la militarisation des frontières et du contrôle des territoires que du point de vue idéologique, politique et législatif (*Patriot Act*, renforcement des lois antiterroristes, etc.).

12 Alors que logiquement cette obsession sécuritaire se retrouve sur les terrains d'opposition armée (en Irak, en Afghanistan, en Syrie, en Libye, au Mali par exemple), elle tend à se cristalliser aussi sur d'autres espaces frontaliers où les relations y sont, en principe, non antagonistes et armées, mais davantage placées sous la forme de l'échange, de la coopération fussent-elles concurrentielles (à la frontière Mexique / États-Unis, aux frontières de l'espace Schengen par exemple).

13 Ainsi, sur les espaces conflictuels, par exemple au Proche et Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne, entre les deux Corées, les formes des frontières (ou ligne de cessez-le-feu) répondent à des impératifs de sécurité, à des considérations d'ordre stratégiques et tactiques, à une volonté de domination militaire et politique. La frontière est pensée plus ou moins consciemment comme une ligne de front militaire. Parallèlement, les pratiques sociales de l'espace frontalier sont, dans une très large mesure, encadrées par les impératifs militaires et sécuritaires. La frontière étant fermée, interdite à la circulation et au passage, synonyme de danger, les pratiques en sont transformées. Ceci se conçoit finalement assez bien pour une frontière où les relations sont de natures conflictuelles et violentes, là où existe une situation de contradiction violente, antagonique.

14 Pour autant, sur d'autres espaces frontaliers pourtant situés dans des zones de relations en principe pacifiées, les États-Unis et le Mexique, les pays européens et les voisins de la Méditerranée par exemple, on trouve également une matérialisation des processus politiques sous forme de renforcement des frontières qui prennent la forme de murs et de barrières (Brown, 2009 ; Ritaine, 2009 ; Ballif, Rosière, 2009 ; Rosière, Jones, 2011 ; Amilhat Szary, 2012 ; Rouvière, 2013 ; Vallet, 2014). Ce renforcement des frontières est aussi une activité lucrative comme en témoignent diverses mesures et actions qui se matérialisent dans l'organisation des espaces frontaliers où les acteurs



privés sont de plus en plus présents, notamment les entreprises et multinationales des secteurs de la sécurité et de la défense (Boeing, Thales et EADS, Siemens, BAE Systems, etc.). En Europe, plusieurs programmes de recherches dédiés à la surveillance des frontières sont mis en place depuis 2007-2008, dans le cadre du 7^e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) relatif à la sécurité, avec par exemple *Transportable Autonomous patrol for Land bOrder Surveillance system* (TALOS), *Global Border Environment* (GLOBE) qui démontrent avec d'autres projets financés que la sécurité des frontières est un secteur économique où sont développées les alliances des secteurs publics et privés (Clochard, Rodier, 2012). À la suite du 7^e PCRD, la période 2014-2020 (Horizon H2020) poursuit cette dynamique dans le cadre de l'axe *Secure Societies – Protecting freedom and Security of Europe and its Citizens*.

15 La frontière entre le Mexique et les États-Unis est un autre terrain où ce type de processus est en cours. Divers projets et initiatives existent et sont en développement, comme le « projet 28 » de la société Boeing actif depuis 2008, ou encore le *Joint Border Security Advisory Committee* (JSBAC) collectif de parlementaires à l'origine de levées de fonds (*Build for Border Fence*) visant à renforcer la sécurité sur les frontières de l'Arizona qui s'est développée en 2010. Le projet de construction d'un mur par le Président D. Trump est une nouvelle option qui confirme cette volonté de renforcement de la frontière par les États-Unis. Les frontières sont maintenues sous haute surveillance. Elles sont renforcées sur les plans juridiques (nationaux et internationaux), technologiques, policiers et militaires. Ce faisant un amalgame sécuritaire place sur le même plan lutte et sécurisation contre le terrorisme et lutte contre l'immigration.

16 Les traductions locales de l'impératif sécuritaire résonnent d'une logique plus globale, où la sécurité/insécurité traduit les crispations et les oppositions inhérentes aux rapports de domination et de pouvoir. Quels éléments retenir à ce stade de la réflexion pour relier ces dynamiques, tant à une échelle internationale (mondiale et continentale) qu'à une échelle locale ? Pour résumer, au moins deux points doivent retenir l'attention comme éléments de réponse à cette question. En premier lieu, le processus et la forme du cloisonnement de l'espace – au niveau des frontières en particulier – sont à considérer pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire un instrument de domination. En second lieu, le processus de tri, de sélection sociale qui est opéré sous couvert de l'impératif sécuritaire et de contrôle est une des manifestations de l'asymétrie (Ritaine, 2009 ; Guillot, 2009 ; 2012 ; 2016).

17 Ces rappels sur le premier axe doivent maintenant être complétés et articulés avec une approche plus géopolitique et économique. Cela consiste à comprendre que le protectionnisme sécuritaire frontalier s'articule bien avec le libre-échange et la mondialisation capitaliste qui utilisent les asymétries frontalières comme un instrument au sein du cadre concurrentiel qui les caractérise.

18 Le second axe, politico-économique vise à comprendre l'instrumentalisation des asymétries frontalières dans le système capitaliste mondialisé actuel.

19 À partir de ces deux axes, il est possible de montrer comment cela donne lieu à la production d'asymétries sociales, matrices de frontières à « géométrie variable », c'est-à-dire qui jouent un rôle discriminant et déformant sur le réel, sur les conditions de l'échange, sur les rapports de pouvoirs. L'asymétrie repose alors sur la distinction et non plus uniquement sur la puissance et sur un rapport de forces militaires ou policières (qui restent néanmoins déterminants pour que la frontière soit un filtre efficace). L'asymétrie frontalière incarne en même temps qu'elle sert la domination politique : pouvoir de filtrer, de choisir qui peut passer et qui ne le peut pas, pouvoir de catégoriser les populations, de construire une altérité différenciée.



Pour en prendre toute la mesure, il est nécessaire de procéder à une lecture politique

et économique des asymétries frontalières et en interpréter les significations. Dans un premier temps, il convient d'opérer une contextualisation des dynamiques géopolitiques de la mondialisation afin de formaliser à grands traits les contours de cet autre monde qui, au cœur des années 1970, a commencé à s'esquisser et à traduire un basculement idéologique, social, économique, géopolitique qui arrivera à maturité à la fin des années 1990 jusqu'à aujourd'hui.

21 Dans un second temps, afin de mieux cerner les nouvelles dynamiques du système capitaliste mondialisé, la prise en compte des asymétries frontalières doit permettre déconstruire certaines des mutations du système. Ces mutations continuent à produire des inégalités, tout en jouant des différences, dans une optique multidimensionnelle et multiscalaire, caractérisant la mondialisation, où les frontières s'effacent dans les discours en même temps qu'elles s'instrumentalisent par ailleurs dans les pratiques et les usages sociaux, politiques et économiques. C'est cette instrumentalisation des frontières par le système capitaliste mondialisé qui permet de cerner les dynamiques globales, les ruptures, les mouvements et (dé)localisations.

22 Dans un troisième temps, c'est par la prise en compte des changements dans la localisation des activités de productions que l'on peut aussi analyser la place et le rôle des asymétries frontalières. Les transformations produites par la mondialisation se caractérisent par des recompositions territoriales, des jeux scalaires des acteurs et processus, mais aussi par la contraction de l'espace-temps. Elles peuvent prendre les traits de l'intégration régionale ou encore de la dématérialisation numérique. Dans la mise en concurrence généralisée, l'ensemble de ces éléments prolongent l'absolue nécessité d'expansion et de mise en mouvement des acteurs, des biens, des richesses et des flux nécessaires au fonctionnement du système capitaliste.

23 Dans un quatrième temps, cette absolue nécessité d'expansion et de mise en mouvement sera analysée en montrant comment les asymétries frontalières participent pleinement à la dynamique du système. Pour y parvenir, l'intérêt se portera sur les asymétries qu'on peut qualifier tantôt d'« internes » et d'« externes ».

24 Enfin, pour conclure, il demeure nécessaire de montrer que les asymétries frontalières agissent comme une fausse contradiction de la géopolitique du capitalisme mondialisé.

Un autre monde... Contextualisation des dynamiques géopolitiques de la mondialisation contemporaine

25 Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les évolutions socio-économiques et les changements géopolitiques ont été nombreux, profonds, souvent rapides. Pour en comprendre le sens, il faut rappeler qu'au sortir de la guerre les relations internationales qui mêlent géopolitique et géo-économie étaient dans l'ensemble structurées et encadrées par les rapports de forces et stratégies dictés par ce qu'on a appelé « la guerre froide ». Cette période renvoie dans les faits aux relations entre les deux blocs (l'un mené par les États-Unis, l'autre par l'URSS) séparés dès 1946 en Europe par le « rideau de fer » (Churchill), militairement et politiquement traduits par divers épisodes : le coup d'État de Prague en 1948, la création de l'OTAN avec la signature du pacte de l'Atlantique en 1949, du pacte de Varsovie en 1955, ou encore le blocus de Berlin, la guerre de Corée, le politique de *containment* auquel répond la doctrine Jdanov, la crise des missiles à Cuba, etc. avec des phases de « coexistence



pacifique », de « détente » ou de « guerre fraîche » jusqu'à l'effondrement de l'URSS en 1991. Tout ceci matérialise une opposition entre nations, celles des « blocs » de l'Est et de l'Ouest incarnant deux systèmes politiques et idéologiques (socialisme et capitalisme), à laquelle s'ajoutait le mouvement des pays dits « non alignés », qui refusaient de s'inscrire sous la férule de l'un ou de l'autre camp, ou encore les pays engagés dans un mouvement de libération nationale, pays souvent colonisés par des puissances européennes.

26 Les années 1970-1980 marquent sans doute le début d'un basculement politique et économique. Ce basculement se traduit concrètement par la fin de la convertibilité or / dollar en 1971, mais aussi par l'enchaînement des deux crises pétrolières d'abord en 1973, puis en 1979. C'est aussi à ce moment que s'ouvrent les mandats de M. Thatcher au Royaume-Uni et de R. Reagan aux États-Unis. C'est l'expression politique d'un courant idéologique du libéralisme, celui de Friedrich Hayek, mais aussi d'autres penseurs comme Milton Friedman et les monétaristes par exemple. Ceux-ci incarnent le tournant idéologique expérimenté à partir de 1973 au Chili en matière de politiques économiques incarnées par les « Chicago Boys » qui ont réorienté l'économie chilienne sous la dictature du Général Pinochet, après le renversement et l'assassinat de Salvador Allende le 11 septembre 1973. Le Chili servant alors de « laboratoire » où ont été expérimentées certaines orientations économiques prônées par F. Hayek, M. Friedman et l'École de Chicago. Certains « conseillers » économiques ayant servi la dictature du Général Pinochet se sont retrouvés aux côtés de M. Thatcher par la suite. La mondialisation libérale se traduit au cours des années 1980-1990 par un processus d'ouverture des économies et des marchés, par une croissance des échanges à une échelle de plus en plus mondialisée, par la financiarisation de l'économie et par toute une série de politiques de dérégulation qui incarne d'une certaine manière le recul des États jusqu'ici organes de régulations sociales et économiques.

27 Dans la suite de cette période de basculement, ce qui a fait le moteur de la guerre froide perd de sa force avec la chute d'un des deux modèles de sociétés – le modèle socialiste – au seul profit de son pendant capitaliste, à partir de 1989-1991. Dès lors, se diffuse sans limites le modèle capitaliste de marché et aucun modèle alternatif à celui-ci ne semble en mesure d'émerger. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le capitalisme est en mesure d'opérer à l'échelle mondiale. Sur les ruines du mur de Berlin, frontière de deux mondes qui s'opposaient, un autre monde émerge selon les préconisations du « consensus de Washington », un monde où, pense-t-on alors, l'économie libérale et la démocratie de marché s'imposeraient.

28 Au tournant des années 1990, l'ordre du monde change, de nouvelles formes mondiales de souverainetés apparaissent, celle du passage au « quatrième monde capitaliste » par exemple (Fossaert, 1991, p. 323 et suivantes), où l'uniformisation progressive prend les traits de la mondialisation libérale, capitaliste. Parallèlement se forgent un « nouveau désordre belliqueux » (Le Bot, 1999, p. 173) et une représentation idéalisée (où sont évacués les conflits et oppositions de classes, les inégalités et les rapports de domination et d'exploitation) des rapports sociaux, des réalités sociopolitiques. Il n'est plus guère question de conflits et d'oppositions de classes – n'est-ce pas la fin des classes sociales ? -, d'inégalités, de richesse et de pauvreté. C'est l'essor du capital sans nationalité dans un monde dans lequel « les frontières n'auraient plus de sens », on entrerait alors dans un *Borderless world* (Ohmae, 1990), avec le discours dominant de l'ouverture économique des marchés et des frontières.

29 D'autres approches théoriques émergent également dans une optique plus ou moins critique du modèle dominant qui s'impose et transforme les relations sociopolitiques et économiques du monde, celle de l'« Empire » par exemple. Tout d'abord, au sens où le définissent Hardt et Negri : « Au contraire de l'impérialisme, l'Empire n'établit pas de



centre territorial du pouvoir et ne s'appuie pas sur des frontières ou des barrières fixées. C'est un appareil *décentralisé* et *déterritorialisé* de gouvernement, qui intègre progressivement l'espace du monde entier à l'intérieur de ses frontières ouvertes et en perpétuelle expansion. L'Empire gère des identités hybrides, des hiérarchies flexibles et des échanges pluriels en modulant ses réseaux de commandement » (Hardt et Negri, 2000 p. 17). Ensuite, plus tard et sous une autre approche visant à analyser les empires comme mise en œuvre de politiques intégrant les diversités ethniques des populations et les différences sociales, culturelles entre elles afin de les maintenir au sein d'un même ensemble politique, l'empire (Burbank et Cooper, 2011). Ces deux auteurs ont eux aussi mis en avant l'opposition entre le modèle de l'État-nation qui cherche à homogénéiser là où l'empire cherche à articuler l'hétérogénéité sociale, culturelle et territoriale. Selon eux, l'empire cherche alors à gérer les différences, à en reproduire les distinctions, ce qui le fonde est cette capacité à gouverner de manière différenciée des populations différentes.

30 Ce nouveau monde émerge de la scène écroulée du bloc de l'Est et de l'accélération sans précédent du processus de mondialisation. Les repères et les critères dominants changent, la régulation par le marché s'immisce là où l'État (social) recule. Le monde débordant de nations se double d'un monde sous emprise des marchés.

31 L'interventionnisme des États (*welfare*) est déjà bien en recul (tout au moins l'État social) aux États-Unis et au Royaume-Uni, puis dans l'ensemble de l'Europe. Les préceptes de l'économie libérale s'imposent. Le rejet de la puissance publique et de l'intervention de l'État se noue à l'affirmation de l'individualisme et de la liberté économique. L'État-nation est critiqué, remis en cause. Il se heurte à la fois aux dynamiques transnationales de la mondialisation et aux éveils identitaires hérités des contentieux sociopolitiques accumulés au cours de la période de la guerre froide et de la période de colonisation.

32 Le jeu des relations internationales n'en devient pas pour autant plus simple à comprendre. Les relations entre nations et populations, bien loin de connaître une évolution pacifiée comme le prédisaient nombre d'observateurs et « spécialistes », sont entrées dans un nouveau cycle où les questions de pouvoir, de rapports de force, d'intérêt et de souveraineté ne sont ni moins présentes, ni plus simples à appréhender. Au contraire, les conflits ne disparaissent pas et la désintégration du bloc de l'Est et d'États-nations ouvre la voie à divers irrédentismes et oppositions politico-militaires que la guerre froide avait en partie estompés et circonscrits, aux besoins instrumentalisés ou alimentés, mais finalement contenus.

33 Dans ce contexte de transformations politiques, sociales, économiques et géopolitiques dont les grandes lignes de fractures, les accélérations sont ici rapidement rappelées, toute une série de questionnements politico-économiques est posée sur la mondialisation capitaliste et les mutations qu'elle engendre et diffuse.

34 Sur le terrain, empiriquement, l'adversaire, le danger n'ont plus un visage, mais plusieurs. Les combattants ne portent plus un uniforme clairement identifiable, au nom d'un État identifié. C'est le développement des conflits asymétriques qui deviennent plus fréquents. Dans ces conflits asymétriques, chacun des acteurs cherche à jouer sur ses avantages et forces tout en exploitant les faiblesses de l'adversaire, en agissant là où il ne l'attend pas.

35 Dans les années 1990-2000, c'est dans cette fragmentation politique (inverse de la tendance à l'homogénéisation à laquelle pousse la mondialisation) que la géopolitique (mais pas seulement) se cherche de nouveaux paradigmes. Ainsi, à cette réalité empirique répondent de nouveaux axiomes idéologiques forts. Les expressions les plus parlantes de cette évolution idéologique et politique, que le champ scientifique a alimentée pour une part, se retrouvent par exemple dans les travaux de Francis



Fukuyama avec sa thèse sur « la fin de l'histoire » (Fukuyama, 1989). Mais on trouve aussi cela dans les écrits de Samuel P. Huntington qui développe une approche des relations internationales à partir de rapports civilisationnels (Huntington, 1993, 1997).

36 La théorie qu'il développe réduit les conflits à une opposition entre « civilisations » le long de lignes de fracture où chaque « culture » agirait comme un ensemble cohérent, un tout, rassemblé non plus sur des bases politiques et idéologiques, mais sur des bases religieuses et culturelles. Cette représentation pour le moins simplificatrice n'en traduit pas moins une volonté d'incarner un « nouvel ennemi global », proposant de rejouer sur un mode binaire les rapports de domination entre le « monde civilisé » et les « barbares », entre le « bien » et le « mal ».

37 Ces travaux incarnent l'évolution des discours idéologiques, politiques et scientifiques des derniers moments de la guerre froide et de la période qui allait immédiatement s'ouvrir au cours de la décennie 1990-2000. Ainsi, au nouveau contexte géopolitique de l'après-guerre froide correspondent une offre et une approche théoriques des relations internationales qui constituent aujourd'hui encore le soubassement idéologique et doctrinal de plusieurs États dans le monde, de leur politique étrangère et de leur analyse des relations internationales. N'est-ce pas ce qui émerge après les attentats du 11 septembre 2001 qui frappent les États-Unis surpris comme l'ensemble des pays dominants et qui précipitent le monde entier dans une nouvelle configuration géopolitique où le terrorisme djihadiste remplace l'ennemi d'hier, incarné par la « menace communiste » ? La gestation idéologique de la guerre froide se trouve bien en difficulté pour comprendre et combattre face à un adversaire usant du terrorisme global tel Al-Qaïda et Da'ech encore aujourd'hui. Pourtant, comme le relèvent certains observateurs et chercheurs, la nature des cibles doit interpeller au-delà du schéma de la terreur globale qui doit être combattue. « September 11 was an attack on global economic and military power, which, in recent years, resides disproportionately in the United States, yet considerable ideological work had to be done to manufacture this as, before anything else, a national-scale event » (Smith N., 2001, p. 631).

38 Ce nouveau contexte oriente et influence les politiques internationales, la nature et la forme des relations entre pays et populations, mais aussi, dans une certaine mesure, les politiques nationales en matière de sécurité, de « gestion » de l'immigration et du rapport aux étrangers. Tout ceci n'a depuis lors pas cessé de mettre à l'épreuve et aussi de transformer dans nombre de démocraties les libertés individuelles et collectives allant parfois jusqu'à les remettre en questions au nom de l'impératif sécuritaire. La transformation des rapports politiques et parfois militaires externes a de plus en plus de répercussions jusque sur les politiques internes aux pays et groupes de pays, comme dans le cas de l'Union européenne. Ainsi, la sécurité des frontières est-elle par exemple pensée dans le cadre de Frontex par leur renforcement non plus seulement aux frontières, mais au-delà dans une logique d'approfondissement et d'éloignement sur les marges de l'Union européenne, dans des pays tiers que ce soit la Turquie, la Libye, le Maroc par exemple.

39 Les décideurs politiques ont largement puisé dans ce mouvement intellectuel réifiant les contrôles, les frontières, la fermeture, incarnant le processus de *rebordering* (Andreas et Biersteker, 2003), ou encore l'identité nationale, régionale, voire religieuse, autant d'orientations politiques contradictoires avec l'idéologie de la mondialisation libérale. Contradictoires et paradoxales, ces orientations politiques, sous l'impulsion du processus de mondialisation capitaliste libérale, ont permis aussi le développement des approches civilisationnelles, culturelles, identitaires, convoquant les religions, les instrumentalisant parfois, au détriment le plus souvent des approches historiques des rapports sociaux, où les luttes de classes, les inégalités sociales et l'impérialisme semblent avoir disparu du schéma explicatif, sans doute pour une part parce qu'il faisait



encore écho au champ lexical du socialisme. Il est alors plus moderne de parler d'« axe du mal » que d'axe des inégalités. Cet « axe du mal » est incarné aujourd'hui par l'islamisme radical, et aussi souvent, sans autre forme de distinction, l'Islam et les musulmans, procédé rhétorique qui rappelle l'« empire du mal », expression utilisée hier pour réduire les pays du bloc communiste au stalinisme et à tous les pouvoirs autoritaires se réclamant du communisme.

40 Pour autant, si ce mouvement intellectuel qui s'est incarné dans le courant néoconservateur aux États-Unis par exemple, privilégie cette approche civilisationnelle, culturaliste et postmoderne est une réalité, peut-on considérer que le mouvement historique par lequel se produisent et se reproduisent les rapports sociaux n'est plus pertinent, opératoire, pour tenter de comprendre les relations entre nations, États et populations ? Les interventions militaires et occupations en Afghanistan, en Irak, puis interventions en Libye et aujourd'hui encore les opérations militaires au sahel, ou encore le conflit syrien sont autant de situations qui confirment les doutes qui pouvaient voir le jour dès les premières interventions militaires unilatérales menées par les États-Unis seules ou avec ses alliés traditionnels la Grande-Bretagne, mais aussi la France.

41 Le paradoxe fondamental se trouve ainsi noué autour de ces évolutions idéologiques et géopolitiques, où les frontières ont été transformées dans leur rôle, dans leurs fonctions et usages, et vidées de leur signification au nom du libre-échange, de la remise en cause du modèle de l'État-nation longtemps dominant au point de laisser à voir un *Borderless world* (Ohmae, 1990), pour en arriver à une situation aujourd'hui où ces mêmes frontières transformées sont remobilisées dans une logique de contrôle et de fermeture asymétrique. Ainsi, bien loin de disparaître et de perdre de leur réalité physique et politique, les frontières continuent d'exercer ces mêmes fonctions, mais sous une forme décalée – asymétrique – entre les discours dominants de la mondialisation libérale et la réalité politique et empirique pour des millions d'êtres humains.

L'instrumentalisation des frontières dans le système capitaliste : dynamiques, ruptures, mouvements et (dé)localisations

42 Dans un registre d'analyse plus global, c'est à une analyse de la géopolitique du capitalisme mondialisé à laquelle on peut aboutir par la prise en compte des asymétries frontalières. D'un point de vue économique, une grande partie de la complexité du capitalisme mondialisé et de sa crise profonde mise au grand jour depuis 2008 notamment, peut se définir et se comprendre en partie dans le processus plus ou moins efficient du « recyclage des excédents » (Varoufakis, 2014). D'un point de vue géographique, ou géopolitique, cette compréhension peut reposer sur la prise en compte de la « différenciation dans l'homogénéisation spatiale » (Harvey, 2001), c'est-à-dire cette capacité du système à produire de la différence, de l'inégalité, des asymétries donc, malgré la tendance à l'homogénéisation, singulièrement impulsée par le processus de mondialisation.

43 Autrement dit, il s'agit de générer « artificiellement » de la diversité (différences et inégalités) au sein même du système politico-économique qui tend paradoxalement à une forme d'homogénéisation des rapports sociaux. Cette diversité alimente (et joue de)



la dynamique concurrentielle entre acteurs du système par l'entremise d'asymétries qui peuvent être sociales, politiques, économiques, législatives, environnementales, spatio-temporelles, etc., et où les frontières tiennent lieu de révélateur et d'instrument. Comme le rappelle David Harvey, le capitalisme nécessite pour survivre de produire des espaces géographiquement inégaux, c'est-à-dire où existent des asymétries sociales (inégalités et différences), reproduisant les rapports sociaux contradictoires (de différentes natures : capital / salaire, dominant / dominé, gouvernant / gouverné...) permettant de poursuivre le procès d'accumulation du capital.

44 Cette question de la nécessité de l'accumulation est une question centrale, cruciale dans ce qu'elle incarne de politique. Comme le rappelle Hannah Arendt, « une accumulation indéfinie de biens doit s'appuyer sur une accumulation indéfinie de pouvoir [...]. Le processus illimité d'accumulation du capital a besoin de la structure politique d'« un Pouvoir illimité », si illimité qu'il peut protéger la propriété croissante en augmentant sans cesse sa puissance. » (Arendt, 2002, p. 395). David Harvey prolonge alors la réflexion d'Hannah Arendt considérant que « [...] si Arendt a raison, alors toute puissance hégémonique, si elle cherche à maintenir sa position par rapport à l'accumulation illimitée du capital, doit sans cesse chercher à étendre, accroître et intensifier son pouvoir. » (Harvey, 2010 p.59)

45 Avant David Harvey, Henri Lefebvre pointait ce qu'il appelait « la séparation et la disjonction dans la cohésion » ou encore la nécessité de prendre en compte le rôle, la fonction des frontières intérieures (mais cela se limite-t-il à celles-ci ?) comme « ligne de fracture dans l'homogénéité » (Lefebvre, 1974, p. 365). La matrice de l'accumulation a besoin des asymétries pour que le mouvement qui donne toute sa vigueur au système ne s'arrête pas.

46 Fort des exemples empiriques qui peuvent illustrer le propos et des éléments qui viennent d'être discutés, plusieurs points sont maintenant à relier pour tenter de montrer la cohérence d'ensemble de ces situations qui apparaissent comme disjointes alors qu'elles relèvent d'une même logique de fond. L'aspect disjoint de la réalité se double de la fragmentation de l'espace qui se matérialise par la production de discontinuités et ruptures (frontières, limites politico-administratives, temporalités, etc.). Un nombre toujours plus important de situations contradictoires et multiformes, dont les détails et les hétérogénéités de formes et d'intensité brouillent les contours et masquent la cohérence de fond du système de production – pour partie aussi à l'origine du découpage de l'espace – garantit la reproduction des rapports sociaux.

47 Le travail (et l'emploi), l'immigration et les frontières peuvent servir à l'analyse afin de formaliser les asymétries au niveau des frontières. Reste à mettre en évidence la manière dont les frontières en tant que matérialisation de la fragmentation (rupture) de l'espace (et du temps) participent à la reproduction de certains types de rapports sociaux, tout en les transformant également, opérant diverses mutations au sein du système, brouillant les repères classiques d'analyse et de compréhension de la dynamique globale du système capitaliste.

48 Une des difficultés est de comprendre comment les asymétries frontalières incarnent (et révèlent) certains des changements profonds dans les rapports sociaux, bousculés par la double dynamique mondialisation libérale. Au moins deux manières de procéder peuvent d'un point de vue analytique tendre à expliquer ce processus.

49 Une première, ancienne, mais toujours pertinente et opératoire, consiste à mobiliser les ressorts de l'analyse de l'organisation de la production et du mouvement de la main d'œuvre. Ainsi, des asymétries frontalières apparaissent de manières concrètes au niveau des opportunités et des conditions de travail, des niveaux de qualifications, des niveaux de salaires... Les liens entre frontières, travail et immigration donnent corps, d'une certaine manière, à une logique d'ensemble dont il convient maintenant de



discuter.

50 La division internationale du travail est centrale dans l'explication de ces liens, dans leur formation comme dans leur pérennisation. Comme constatée, la localisation des forces productives n'est plus nécessairement dépendante de lieux déterminés. La main-d'œuvre mobile ou interchangeable permet de dépasser les limites et contraintes locales par exemple. Tout dépend du secteur d'activité et des contraintes inhérentes à l'activité de ce secteur. Les services et la finance par exemple se sont considérablement dématérialisés et se caractérisent par un mouvement et une circulation quasi illimités. C'est l'un des aspects les plus marquants de la mondialisation contemporaine, qui est avant tout une mondialisation financière.

51 Dans des secteurs où la dématérialisation des échanges, de la production ne peut atteindre celle de la finance, la situation est tout autre. On est ici dans les contraintes de l'économie « réelle ». Cette réalité de la mondialisation est une forme d'asymétrie entre l'économie dite « réelle » et l'économie « dématérialisée » prenant des formes allant de la spéculation financière aux divers secteurs liés à l'économie de l'information et de la communication.

52 Dans un secteur comme l'agriculture, l'activité de production demeure largement tributaire des conditions matérielles (la terre) et des ressources (eau notamment) ; de même dans l'industrie (ressources et matières premières). Malgré les progrès techniques et les hausses de rendement, de productivité, la localisation de l'activité reste un élément déterminant et avec elle, le facteur travail. La mobilité de la main-d'œuvre et la valeur du travail (son coût comme disent les économistes libéraux) sont deux éléments qui agissent sur la division du travail et sur la compétitivité des produits, sur la concurrence. La mobilité de la main-d'œuvre constitue ainsi un élément central, déterminant dans les rapports sociaux de production. C'est le facteur de production (avec le capital) dont le mouvement contribue à garantir dans un système toujours plus concurrentiel, l'expansion et la pérennisation par accumulation du système capitaliste.

53 Une fois tout cela rappelé, un autre élément d'analyse est à intégrer au raisonnement. Pour résumer et resserrer la réflexion, deux types de mouvements sont à prendre en compte. Le mouvement de la main-d'œuvre (travail) est l'un des aspects à partir duquel on peut partir pour ensuite le relier aux asymétries frontalières, articulant ainsi frontière et travail. L'autre mouvement repose non pas sur la mobilité de la main-d'œuvre (tout au moins au niveau international, ce qui n'exclut pas des mouvements régionaux et locaux à l'intérieur d'un même pays), mais sur une mobilité de la production, de l'activité. C'est ce que traduit la notion de délocalisation. C'est-à-dire l'action de déplacer une usine ou un site de production, un centre d'appel, d'un lieu à un autre, souvent en changeant de pays, autrement dit, en traversant une frontière. De manière plus ou moins directe, ce passage de frontière s'accompagne de changements (règles, normes, salaires, proximité des ressources, de la main-d'œuvre...) apportant un avantage (comparatif) par rapport à la localisation initiale de la main d'œuvre, mais aussi vis-à-vis des marchés, des consommateurs. Tout cela est connu et démontré depuis longtemps, mais cela reste un élément central du fonctionnement du système capitaliste contemporain.

54 Ce qui importe ici, c'est de cerner le rôle de la frontière, de prendre la mesure de l'effet que génère son passage pour la main-d'œuvre et pour la production. C'est à cet instant où prennent forme changements et asymétries. Le rôle des frontières peut toutefois sembler diffus, lointain parce que pas nécessairement direct. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il n'en est pas pour autant déterminant dans la reproduction des rapports sociaux de production. Au-delà de la frontière en tant que telle, c'est la discontinuité spatiale doublée d'asymétries sociales qui est déterminante. Cela permet de comprendre le rôle de l'asymétrie frontalière dans la reproduction des rapports



sociaux, c'est-à-dire principalement des rapports d'exploitation et de domination, mais aussi de produire des changements (par les différences et inégalités) dans les rapports sociaux, dans les relations d'échanges (inégaux) générant aussi des mobilités systémiques, des avantages pour certains acteurs au détriment d'autres (acteurs politiques ou économiques concurrents, salariés, etc.). Tout ceci se trouve généralement résumé dans l'expression d'avantages comparés entre acteurs, c'est-à-dire le fait d'avoir pour un acteur la capacité de fournir un bien à un prix plus faible, relativement à d'autres biens, comparativement à d'autres acteurs et à d'autres localisations dans l'espace. Depuis longtemps, ces éléments ont été intégrés de différentes façons dans les approches et théories économiques (théories des avantages absolus d'Adam Smith, avantages comparatifs de David Ricardo, modèle de Heckscher-Ohlin, théorie du commerce international de Paul Krugman, etc.). Dès lors, la dimension spatiale de ces rapports apparaît comme centrale dans l'analyse, l'asymétrie (frontalière) étant une des conditions nécessaires à la création d'avantages comparatifs.

55 Dans le prolongement de cette première manière d'appréhender la situation des asymétries frontalières, il est possible et nécessaire d'analyser les processus à l'œuvre en prenant en considération les transformations globales et récurrentes du système capitaliste libéral ainsi que leurs déclinaisons locales, asymétriques à divers titres. Le recours à une lecture multiscalaire des processus géo-politiques, géo-économiques et socioculturels constitue alors une nécessité permettant de mieux discerner les mutations à l'œuvre et pour lesquelles la dimension spatiale permet d'en prendre conscience.

56 Politiquement et économiquement, du fait notamment de l'existence de souverainetés diverses, plus ou moins anciennes historiquement, stables ou évolutives, il faut prendre en compte des systèmes politiques divers : Régions, États fédéraux, États-nations, fédérations et unions d'États, intégrations régionales (Union européenne, ALENA, ALBA, etc.), autonomies... Chaque souveraineté constitue souvent une échelle supplémentaire qui peut tantôt accélérer et amplifier voire incuber (on y reviendra) ou au contraire ralentir les dynamiques du système capitaliste du local au global (ou inversement). Les frontières internationales délimitent politiquement et économiquement ces souverainetés, des différences et des inégalités de transformation sont alors produites comme autant d'interférences, parfois de ruptures. Socialement et culturellement (« l'exception culturelle française » en fut un symbole en son temps) les mêmes dynamiques et processus asymétriques au sein du système globalisé existent. Et, c'est par la dimension spatiale des asymétries frontalières que s'incarnent ces ruptures parfois violentes socialement, déstructurantes économiquement et politiquement notamment.

Les asymétries frontalières dans la mondialisation : des délocalisations à la contraction de l'espace-temps.

57 Comme relevé précédemment sous la forme d'un paradoxe de notre temps, « la mondialisation ne signifie pas l'abolition de la géographie » (Nicolas, 2003, p. 59) et nous n'assistons pas à l'effacement des frontières. Ce qui se produit c'est avant tout une recomposition scalaire des processus socio-économiques dont la forme numérique et informationnelle de la mondialisation est la version ultime, notamment car elle apparaît comme étant dématérialisée pour une part, voire a-centré (internet). Pour autant cette



forme du capitalisme mondialisé où la révolution numérique prend une place de plus en plus importante, ne doit pas laisser penser que la dimension spatiale et scalaire de la production a disparu de l'équation.

58 Avant d'en venir à la prise en compte de ce qu'on a appelé le processus d'intégration régionale qui constitue une phase intéressante pour ce qui est du lien avec les asymétries frontalières, il faut replacer l'analyse dans le temps long. Ainsi, dans la première moitié du XX^e siècle, la « logique » de partage spatial du marché mondial se caractérisait souvent par le fait que les acteurs (marchands) avaient plutôt tendance à la dispersion sur l'ensemble de l'espace, ce qui donnait une répartition spatiale homogène de l'offre. Chaque acteur suivait en cela un mouvement de forces centrifuges. Cette répartition aboutissait à créer une sorte de monopole spatial qui leur garantissait un accès au marché avec le moins de concurrence possible. Cette situation s'accompagnait généralement de processus de spécialisations sectorielles. De plus, les colonies et autres dominions apportaient des ressources et des matières premières venant alimenter le marché des métropoles.

59 *A contrario*, depuis la fin des années 1970 et le début des années 1980, le système capitaliste a beaucoup évolué, notamment du fait de la concurrence qui en est un des moteurs permettant de maximiser les parts de marchés et les profits. Dans la doctrine libérale, la concurrence fait partie intégrante de l'équation de l'échange international, afin d'être en adéquation avec la doxa de la catallaxie d'Hayek, de la « main invisible » du marché et de la « concurrence libre et non faussée ». L'intégration régionale et plus encore la mondialisation libérale reposent en partie sur ce processus qui s'affirme avec l'ouverture des frontières et la multiplication des accords de « libre-échange ». Dans cette situation, ce sont davantage les forces centripètes qui interviennent et renversent la logique d'ensemble de la localisation. En effet, l'une des dimensions les plus importantes de la concurrence concerne la localisation géographique des activités de production. L'un des facteurs déterminants du choix de la localisation est le coût de la main-d'œuvre. L'implantation d'une entreprise dans une zone géographique se fait également de plus en plus en lien avec la prise en compte de la répartition de la clientèle potentielle (les parts de marché que représentent les consommateurs), et en étant au fait de la localisation de ses concurrents éventuels. Depuis longtemps, l'étude de la concurrence se fait donc en fonction d'une variable de localisation ou de distance entre les activités de production des entreprises et les consommateurs, en fonction d'une répartition spatiale des acteurs et ressources (dont les bases théoriques renouvelées s'inspirent encore des modèles de Von Thunen (1842), de Weber (1909), d'Hotelling (1929), de Christaller (1933) et Lösch (1940), d'Alonso (1964), etc.). La prise en compte de la contrainte de la localisation a fait passer les approches et modèles d'un schéma non plus basé sur la spécialisation, mais sur la concentration. Cette concentration s'explique par la recherche de bénéfices potentiels : des économies d'échelle qui déterminent les rendements croissants de la production ; des externalités permettant aux entreprises de tirer avantage de la proximité d'autres entreprises et de la présence d'infrastructures, réseaux, équipements déjà construits (produit des économies de localisation) ; et, enfin, des économies d'urbanisation permises par la concentration des activités et des populations sur une même zone géographique. Ce type de concentration prend par exemple la forme de quartiers commerçants, de districts industriels comme la Silicon Valley ou la Troisième Italie, ou encore celle de corridors de développement tels que la route 128 à Boston ou le Corridor M4 à l'ouest de Londres, des clusters et grappes industrielles au Canada, des pôles de compétitivité en France. Tout ceci illustre typiquement le modèle économique postfordiste étudié depuis longtemps par exemple par « l'école californienne » (Scott et Storper, 1986).

En Amérique du Nord, comme en Europe, on assiste à des dé-localisations. La dé-



localisation doit s'entendre comme un processus qui entraîne « "l'extraction" des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis. » (Giddens, 1994, p. 30).

61 Les ouvertures liées à l'émergence d'ensembles régionaux intégrés se traduisent également par le transfert d'activités industrielles (nécessitant généralement beaucoup de main-d'œuvre) dans les lieux où les avantages (salaires, protection sociale moindre) sont les plus importants du point de vue concurrentiel. Dans le cas de l'ALENA, le Mexique joue ce rôle (industrie maquiladoras). Dans le cas de l'Union européenne, ce sont les pays de la rive sud de la Méditerranée (Maroc, Tunisie, Turquie...) et ceux de l'Est de l'Europe, situés aux marges de l'Union européenne, mais aussi, le cas échéant, dans des zones ou pays européens récemment entrés dans l'union (Roumanie, Bulgarie, République tchèque...).

62 L'hétérogénéité sociale a une dimension spatiale dans laquelle la discontinuité que constitue la frontière joue le rôle de point de passage d'une situation caractérisée par un relatif équilibre dans les rapports sociaux de production, à une situation de déséquilibre qui prend notamment la forme d'une nouvelle division internationale du travail. La concurrence est l'un des éléments centraux du système capitaliste sur lequel est majoritairement établi l'ordre social et politique moderne. Ce système capitaliste repose sur « une production destinée à des marchés d'échelle nationale ou internationale, contexte dans lequel non seulement un nombre illimité de biens matériels, mais aussi la force de travail, sont mercantilisés, transformés en marchandise » pour reprendre les mots d'Anthony Giddens à propos du capitalisme en tant « qu'ordre social de la modernité émergente » (A. Giddens, 1994, p. 20). On aboutit alors à l'idée que le système capitaliste, notamment dans sa forme la plus déstructurante et transformatrice, traduit un « cycle investissement-profit-investissement qui, associé à une tendance générale à la baisse du taux de profit, contraint le système à l'expansion croissante » (A. Giddens, 1994, p. 20). Cette absolue nécessité d'expansion se heurte de plus en plus aux limites spatiales réelles et aux limites des ressources (notamment fossiles) de la planète. Les asymétries permettent pour une part et sans doute de façon temporaire et artificielle de continuer à maintenir du mouvement, de la circulation et de la croissance au sein du système.

63 On assiste donc à un mouvement constant d'expansion (incarné par une recrudescence de la concurrence pour capter et s'appropriier toujours plus de parts de marchés, de secteurs d'activité et de production, de ressources qui se raréfient, d'accumulation et de sanctuarisation de réserves...), nécessaire à la continuation et à la survie du système (Hardt M., Negri A., 2000). L'intégration régionale et la mondialisation sont le produit de ce mouvement qui vise à interconnecter à différentes échelles, à intégrer des parties toujours plus vastes. Ils matérialisent cette idée de nécessaire expansion continue que favorise l'interdépendance mondiale, et dont les moindres ralentissements trop brutaux se transforment en crise systémique comme ce fut le cas en 2008 par exemple. Dans la plupart des cas, il n'y a, dès lors, pas de contradiction majeure entre les deux processus dans la mesure où ils sont inscrits tous deux dans ce mouvement d'expansion, qu'ils apportent chacun à leur niveau, à leur échelle, les moyens d'y parvenir. On peut même considérer à bien des égards que l'intégration régionale représente un stade transitoire permettant d'entrer de plain-pied dans la mondialisation. L'ouverture des marchés nationaux vient en corollaire de l'ouverture des frontières que matérialisent par exemple les processus et les accords d'harmonisation des droits de douane, des formalités administratives... Stade intermédiaire qui peut exprimer des rapports de force dans lesquels l'option dominante (mondialisation libérale) est confrontée à de fortes résistances et doit s'adapter en conséquence en procédant par étapes, en faisant des compromis, en avançant pas à pas.



64 Enfin, depuis le début des années 2000, le dynamisme économique, l'innovation et l'accumulation se sont nourris de ce mouvement reposant pour une part sur un jeu d'échelle spatiale. L'avènement et la diffusion de la transition numérique ajoutent un jeu d'échelle temporelle. L'espace-temps des dynamiques se contracte comme jamais, ce processus étant globalement ressenti comme une accélération de certains secteurs de l'économie, des flux d'informations et de capitaux en circulation, de certaines parties des sociétés et groupes de populations. Tout ceci se traduit par autant de ruptures : « fractures numériques », fractures sociales (Vodoz, 2010), accroissement des inégalités (Piketty, 2013 ; Stiglitz, 2015).

Asymétries « internes » et asymétries « externes » : caractérisation des mobilités systémiques

65 À ces nécessaires rappels théoriques et analyses à une échelle globale des asymétries frontalières et de leurs rôles et fonctions au sein du système afin notamment d'en garantir le mouvement par la production de ruptures et d'asymétries, il faut maintenant en analyser les traductions concrètes à des échelles micro. Pour cela, la mobilité et les délocalisations sont de nouveau mobilisées. Pour illustrer ces deux mouvements (mobilité de la main-d'œuvre et délocalisation), deux cas de figure au moins peuvent se présenter. Tous deux sont complémentaires.

66 a) Prenons en premier lieu l'exemple de la main-d'œuvre immigrée dans l'agriculture des régions sud-est de l'Espagne. Dans ce cas, les rapports de domination dans le travail se caractérisent par des inégalités et des différences qui trouvent leur origine dans la composition de cette main-d'œuvre qui est immigrée (avec toutes les situations que cela peut représenter : légales, illégales, précaires...) et souvent contrainte d'accepter les conditions de travail fixées par les employeurs et parfois les États eux-mêmes. Dès lors, les systèmes législatifs évoluent, au besoin des systèmes dérogatoires sont créés pour certains types de main-d'œuvre et secteurs d'activités. Il existe de ce point de vue des exemples d'évolutions législatives propres aux droits du travail et sociaux des pays, par exemple dès les années 1960 aux États-Unis avec le programme *Braceros*, puis la mise en place du système de l'industrie *maquiladoras* à la frontière entre les États-Unis et le Mexique en expansion jusque dans les années 2000. Ce sont ces mêmes logiques qui inspirent dans les années 2000 certaines pratiques en Europe par exemple en Espagne dans le cadre de la ley de extranjería (article 42 de la ley organica 4/2000) qui encadre la mise en place des « contrats en origine » où la main-d'œuvre étrangère s'engage à ne pas rester une fois le contrat terminé (Guillot, 2009).

67 À l'échelle de l'Union européenne la législation permet le recours aux « travailleurs détachés » dès 1996 (directive européenne 96/71/CE) qui a été révisée en octobre 2017 afin de réduire les situations de dumping social entre mains-d'œuvre au sein de l'Union européenne et les fraudes à la législation du travail qu'avait par exemple mis en lumière le rapport d'information de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale française qui avait publié un rapport en mai 2013 où étaient dénoncées les fraudes et les conséquences sociales de la directive de 1996 (non-déclaration de salariés, contournement des règles en vigueur sur le salaire minimal, sur le non-respect de la durée légale du temps de travail, le développement du travail « low cost »...), (rapport d'information de l'Assemblée nationale n°1087, 1993). Tous ces exemples sont autant d'expression de cette évolution législative qui accompagne la mobilité de la main-



d'œuvre et les délocalisations.

68 Ce qui est pour partie à l'origine de rapports de domination et d'exploitation, c'est l'asymétrie frontalière en tant que processus qui concourt à transformer - par le passage de la frontière - le statut des individus, de la main-d'œuvre qui est *immigrée et/ou étrangère*, « détachée ». Ce changement de statut a un rôle important dans la mesure où il permet d'introduire une distinction, une asymétrie « interne » au sein de la main-d'œuvre, d'en dissocier une partie d'une autre, du point de vue de l'origine ou de la nationalité par exemple et *in fine* du statut. Cette dissociation devient discriminante et peut subordonner à l'obtention d'un emploi l'acceptation de conditions de travail et de rémunération dégradées, inégales, ainsi l'exemple des ouvriers agricoles travaillant dans le sud-est de l'Espagne. Ce type de processus s'apparente à une « délocalisation sur place » (Terray, 1999), c'est-à-dire à créer les conditions de travail et de coût du travail plus avantageuses que dans le reste du pays ou du secteur en ayant recours à une main-d'œuvre immigrée, précarisée ayant un statut spécifique. La problématique des « travailleurs détachés » se place elle aussi dans cette logique de production d'asymétries au niveau de la main d'œuvre. Au lieu d'exporter la production, les États autorisent le recours à une main-d'œuvre reposant sur ce type d'asymétrie. Cela permet d'user de l'instabilité et de la précarité comme instruments de gestion de cette main-d'œuvre à qui sont « réservés » les contrats précaires, les salaires les plus bas, les conditions les moins protectrices, voire dangereuses. Cette main-d'œuvre est placée en concurrence avec une main-d'œuvre qui coûte plus cher parce qu'elle est embauchée dans le respect des normes sociales en vigueur. C'est le règne de ce qu'Alain Morice nomme « l'utilitarisme migratoire » (Morice, 2002). Le recours à l'immigration est choisi pour un type d'emploi précis, pour des secteurs économiques sensibles à la conjoncture économique. Ces secteurs fonctionnent selon des rythmes différents au cours de l'année (saisonnier) et sont demandeurs d'une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, mais souvent nombreuse. Cette approche utilitariste de la main-d'œuvre immigrée se retrouve en Europe, faisant écho à l'utilisation continue de la main-d'œuvre illégale dans l'agriculture américaine par exemple. Cette logique de mise en concurrence de main-d'œuvre s'est étendue à de nombreux secteurs d'activités, bien au-delà de l'agriculture (construction, bâtiment, industrie, services...).

69 Avec ce modèle utilitariste, c'est aussi une division du travail qui se met en place, dont « l'immigration choisie » (Viprey, 2010) n'a été par exemple qu'une des dernières moutures politiques. Telle est l'esquisse d'une division du travail, pensée à une échelle mondiale qu'un Président de la République française (N. Sarkozy) proposa, de manière faussement renouvelée, aux États et populations du sud lors d'un discours à Tunis en 2008. C'est une division internationale du travail que certains observateurs ont résumé par l'expression : « Cerveaux au nord, main-d'œuvre au sud ». Elle traduit la situation du rapport de domination « Nord » / « Sud » qui structure les rapports sociaux depuis plus d'un siècle maintenant.

70 L'immigration a un triple rôle (Morice, 2002). Celui qui consiste à offrir toujours plus de mobilité et d'adaptabilité à la main-d'œuvre (flexibilité), d'en limiter les exigences en matière salariale ou de droits et de conditions de travail. Autre rôle, celui « d'amortisseur de crise », les immigrés servent ainsi de variable d'ajustement aux soubresauts de l'activité économique (reprise, crise, récession...). Rôle qui traduit le fait que le cadre communautaire qui structure l'immigration « avec des mécanismes de pouvoirs complexes » favorise une certaine tendance à la docilité, une socialisation à la docilité (Morice, 2002).

71 Dans le rapport de domination, en usant de la distinction entre nationaux et étrangers, légaux et illégaux, il y a création d'une asymétrie sociale qui tient son origine de l'existence des frontières, de l'existence de discontinuités spatiales qui se déclinent



ensuite en des distinctions sociales, des différences et des inégalités. Les frontières sont des instruments de ces distinctions, différences et inégalités que des lois entérinent, délimitent, codifient politiquement et socialement. On est donc bien en présence d'une des conséquences de l'asymétrie frontalière, « interne », indirecte et induite certes, mais bien réelle. Conséquence qui est à relier à l'objectif de reproduction des rapports sociaux.

72 La crise de 2008 a pour une part engendré une tension sociale, politique et économique dans ces rapports sociaux. La place des étrangers (légaux et illégaux), immigrés et immigrants, est aujourd'hui sans distinction au cœur des oppositions. Elle est aussi au cœur d'une crise migratoire sans précédent avec des milliers d'hommes et de femmes qui meurent en tentant de franchir des frontières pensées et voulues de plus en plus infranchissables et hermétiques (Brown, 2009 ; Rosière et Jones, 2012 ; Guillot, 2012 ; Amilhat-Szary, 2012, 2012b, 2015 ; Rouvière, 2013 ; Agier, 2014). Cela s'incarne et se traduit dans une rhétorique politique où le rejet des étrangers, la xénophobie et le racisme se font plus directs. Aux États-Unis par exemple, cette situation s'est particulièrement exprimée lors des discussions au Sénat sur la réforme de la politique américaine d'immigration durant l'année 2013 où il était question de régulariser près de 11 millions de sans-papiers. À cette occasion se sont ouvertement affrontés deux discours qui traversent aujourd'hui encore la droite américaine. « Voleur d'emploi, profiteur de l'aide sociale ou danger pour la sécurité publique, l'étranger est présenté comme une menace ; travailleur courageux qui accepte les tâches dont les autochtones ne veulent plus, entrepreneur acharné qui, arrivé sans le sou, fonde son entreprise, il peut également être paré de toutes les vertus. Fardeau pour la nation ? Trésor pour l'économie ? La droite hésite, écartelée entre des conservateurs qui veulent protéger les « valeurs » américaines et des néolibéraux qui, pour stimuler la croissance économique, prônent une plus grande ouverture des frontières. » (Bréville, 2013). Cette même orientation se traduit politiquement par l'élection de D. Trump aux États-Unis, la montée de l'extrême droite et des partis xénophobes en Europe, etc. Les réponses politiques des États s'incarnent dans le renforcement des frontières, dans leur fermeture, mais aussi au niveau juridique (même en ce qui concerne les demandes d'asile avec la « procédure Dublin » ou plus récemment en France avec la dernière loi portée par le ministre Collomb « Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » adoptée en procédure accélérée en avril 2018) et des contrôles (Homeland Security Act, FRONTTEX, CESEDA, fichiers eurodac...).

73 b) En second lieu, l'asymétrie frontalière est plus évidente, car peut-être plus directe et parfois déjà ancienne. Cela consiste à user de la frontière pour produire de la différence et de l'inégalité en délocalisant la production de l'autre côté de la frontière pour y produire moins cher. On est alors dans une asymétrie « externe » dans le sens où on va externaliser en traversant une frontière pour y changer les conditions initiales de production par exemple. L'asymétrie frontalière prend forme dans les différences et inégalités de salaires, de législation, de protection, de normes (de production, sanitaire...). Par exemple, le système des maquiladoras (à la frontière entre le Mexique et les États-Unis) a longtemps traduit cette seconde logique qui peut également encore être lue dans les politiques économiques s'appuyant par exemple sur des zones franches, des zones exclusives, et plus généralement sur tout procédé qui distingue un espace du reste, qui émiette celui-ci en parcelles distinctes où s'appliquent d'autres types de régulations socio-économiques, afin de maintenir ou accroître un profit, une croissance, un avantage comparatif.

74 La mise en évidence des relations entre travail, migrations et frontières est de cet ordre qui vise à user de l'espace, à user de la dimension spatiale de l'asymétrie, ici matérialisée par une frontière (ou toute autre limite politico-administrative), à la



produire (ou reproduire) pour conserver les rapports capitalistes de production , non seulement à l'échelle des villes, comme l'ont montré Henri Lefebvre ou, plus récemment, David Harvey, mais aussi dans le cadre des rapports sociaux pris dans leurs dimensions internationales, mondiales et locales. Dans ce registre, les frontières sont un instrument politique, de production sociopolitique, mais aussi d'économie politique.

75 Par les asymétries internes et externes, ce sont bien les effets de la mondialisation qui peuvent se lire au niveau frontalier, aussi bien à partir des pratiques que des asymétries frontalières qui agissent comme facilitatrices du capitalisme. En cela, les frontières et les relations frontalières matérialisent les évolutions des rapports sociaux. Comme cela a pu être établi, bien loin de produire des rapports sociaux apaisés, dépourvus de conflits et d'oppositions, la mondialisation capitaliste, du fait même des logiques de concurrences généralisées, contribue à entretenir les divisions sociales et spatiales. Plus encore, ce processus de mondialisation a besoin de ces lignes de démarcation sociale qui sont autant de fronts sociaux, où jouent à plein les asymétries (différences et inégalités). Ces asymétries frontalières permettent de tirer profit des différences et des inégalités, entre les pays, entre mains-d'œuvre, à partir des inégalités de salaires, des différences de législations, de la concurrence entre salariés reproduisant des rapports de domination et d'exploitation. C'est ce qui permet d'affirmer que les frontières sont asymétriques parce que les différences et les inégalités sociales résultent de la place de chacun (distinction) dans les rapports sociaux. Ces asymétries « internes » et « externes » permettent de prendre la mesure des mobilités systémiques, c'est-à-dire de la nécessité pour le système de mettre en mouvement, de faire circuler afin de produire de l'asymétrie (de la différence et de l'inégalité).

Conclusion : l'asymétrie comme *fausse contradiction* de la géopolitique du capitalisme

76 Une des pistes qui reste à creuser est celle qui prend la forme d'une contradiction entre apparentes discontinuités spatiales (les frontières), inégalités, distinctions sociales et culturelles et la continuité du mode de production capitaliste cherchant à se renforcer, à poursuivre son expansion. Un des points importants du propos consiste maintenant à conclure en expliquant en quoi les asymétries frontalières sont à la fois des produits des rapports sociaux et dialectiquement nécessaires à leur expansion et reproduction. Ce processus s'apparente à une « géopolitique du capitalisme » (Harvey, 2006).

77 La dimension spatiale des rapports sociaux matérialise non seulement les contradictions et oppositions sociopolitiques et économiques, mais elle en est une des conditions, plus exactement un instrument. Instrument de pouvoir politique et économique, mais pas seulement, au service de la reproduction du système capitaliste.

78 Par l'expression de géopolitique du capitalisme, il s'agit d'exprimer l'idée que les asymétries offrent de nouvelles, ou tout au moins d'autres perspectives d'accumulation et d'expansion au système capitaliste. C'est ce qui nécessite d'imposer un cadre aux rapports sociaux de production afin de générer de l'asymétrie, dont les frontières en tant que discontinuités sont un des instruments.

79 Formulée ainsi, cette idée, associant « système » (capitaliste) - c'est-à-dire un ensemble uni et inter relié, dont le processus de mondialisation renforce la tendance à l'homogénéisation et à l'interdépendance - avec les concepts de discontinuité et



d'asymétries frontalières, peut apparaître comme contradictoire. Pour autant, c'est une *fausse contradiction* dont il s'agit et dont il faut se défaire pour comprendre la logique d'ensemble de la géopolitique du capitalisme. Cette fausse contradiction est au cœur du processus de reproduction des rapports sociaux contradictoires. Elle est une des conditions de la reproduction du système capitaliste.

80 Néanmoins, le lien entre asymétrie et rapports sociaux peut apparaître comme encore contradictoire ce qui trouble la juste représentation de la nature des rapports sociaux. Un effort de clarification doit être fait pour bien saisir la logique d'ensemble du système capitaliste mondialisé. L'asymétrie (inégalités et différences), c'est-à-dire l'absence d'équilibre et d'harmonie au sein d'un système global, conforte cette représentation des réalités des rapports sociaux. Réalités contradictoires qui peuvent prendre une forme antagonique (conflit, opposition) ou non (concurrence, coopération...), selon les situations et nécessités qu'imposent les contextes sociopolitique et économique, selon les enjeux et les acteurs également.

81 Alors qu'existent des discontinuités spatiales, telles les frontières, au niveau économique et du mode de production capitaliste, on observe, au contraire, une continuité et une logique d'uniformisation dans la reproduction des types de rapports sociaux (production, travail, consommation...). Cette continuité et uniformisation prennent notamment la forme d'un processus qui tend à l'homogénéisation des modes de production et de consommation. La mondialisation est souvent associée à cette diffusion dont l'ouverture des frontières est la figure rhétorique par excellence et dont l'expansion du système capitaliste est la traduction concrète. Ces deux phénomènes concomitants contribuent à engendrer une impression de contradiction entre d'un côté l'existence de discontinuités sociales spatialisées – des frontières - et de l'autre une continuité dans les types de rapports sociaux et dans les modes de consommation reproduits.

82 Un des ultimes points auquel il faut finir de répondre est de comprendre comment ces asymétries et discontinuités spatiales servent à la reproduction de ces rapports sociaux. Ce point met en évidence l'une des contradictions apparentes du système capitaliste mondialisé. Apparente, car *fausse contradiction*, puisqu'elle contribue en fait, à masquer la réalité cohérente d'un système qui tend à montrer les discontinuités spatiales que constituent par exemple les frontières, tout en masquant le processus de production, les rapports sociaux d'exploitation et de pouvoir. Les différents exemples sur lesquels s'est appuyée la démonstration en attestent, que ce soit aux niveaux sociopolitiques ou socio-économiques. Politiquement, la cohérence est réelle comme cela a été par exemple montré à partir de l'analyse des politiques de filtrage et de contrôle (Ballif et Rosière, 2009 ; Guillot, 2012 ; Rouvière, 2013 ; Amilhat-Szary, 2015) qui traduisent en acte les asymétries de pouvoir, faisant des frontières un instrument de ces politiques. Économiquement, les rapports entre division du travail, migrations et frontières ont aussi illustré et démontré la cohérence d'ensemble, la nécessité logique du système, que ce soit à partir des exemples dans l'agriculture en Europe, ou du système productif à la frontière Mexique et États-Unis (maquiladoras, agriculture) par exemple. À chaque fois, par les pratiques des différents acteurs, par leur vécu, par leur possibilité et situation (dominant / dominé) c'est la nature des rapports sociaux qui est mise au jour.

83 En outre, un autre élément de cette *fausse contradiction* repose sur la nécessité de produire et reproduire de la rareté (non pas en termes absolus) à partir de l'inégalité et de la différence, c'est-à-dire de l'asymétrie dans la répartition des ressources et biens, de la main-d'œuvre (en quantité et en qualité) ... Ces deux caractéristiques constitutives de cette *fausse contradiction* sont d'autant plus importantes aujourd'hui que l'expansion spatiale du système capitaliste se heurte à des limites et que la concurrence s'affirme



comme contradiction non antagonique incontournable.

84 Séparés dans le processus de production et d'exploitation, mais circulant dans l'espace. Or, la séparation dont il est question doit aussi être prise en compte dans sa dimension spatiale. En réalité, il s'agit plutôt de disjoindre l'espace des rapports sociaux pour en masquer la réalité, c'est-à-dire la cohérence d'ensemble au-delà des limites produites sur l'espace.

85 Au niveau économique, les asymétries frontalières – et les frontières en tant que discontinuités spatiales – ont un rôle de plus en plus important pour et dans le système capitaliste concurrentiel. Elles matérialisent les contradictions du système tout en permettant – parce qu'agissant comme discontinuité – de dépasser les limites du système. Comment ? En créant de la différence et de l'inégalité – de l'asymétrie donc –, ce qui contribue à masquer l'homogénéité du système lui-même, sa cohérence, ce qui en assure la croissance et l'expansion. Dans *La production de l'espace*, Henri Lefebvre lorsqu'il aborde les contradictions de l'espace, pointe lui aussi ce qu'il appelle « la séparation et la disjonction dans la cohésion » qui peut apparaître au premier abord contradictoire, mais faussement contradictoire, comme rappelé précédemment. Et, il poursuit sa démonstration en prenant justement en compte le rôle, la fonction des frontières comme « ligne de fracture dans l'homogénéité ».

86 « *Des frontières intérieures et invisibles commencent à départager l'espace, pourtant dominé par une stratégie globale et par un pouvoir unique. Les frontières ne séparent pas seulement les niveaux : le local, le régional, le national, le mondial. Elles distinguent les zones où les gens doivent se réduire « à leur plus simple expression », à leur plus « petit dénominateur commun », pour survivre – et les zones où peuvent s'étaler confortablement les gens, où ils ont du temps et de l'espace, ces luxes essentiels. Frontières ? Ce mot trop faible cache l'essentiel. Les lignes de fracture dans l'homogénéité, dirons-nous, qui dessinent les véritables configurations, très accidentées, bien qu'invisibles aux regards, de l'espace social « réel ».* » (Lefebvre, 1974, p. 365)

87 De la même manière, Henri Lefebvre relève à juste titre ce qui est au cœur de tout cela, c'est-à-dire le fait que l'espace émietté, cloisonné, découpé, servant la ségrégation, demeure sous l'emprise de la domination, des pouvoirs politiques, économiques, où s'expriment les stratégies des acteurs (État, institutions, firmes multinationales, groupes sociaux...), leurs volontés et actions pour maintenir les rapports de domination. Là encore, comme il l'ajoute, « le dispersé, le fractionné, conserve une unité dans l'homogène : l'espace du pouvoir » (Lefebvre, 1974, p. 422).

88 Ainsi, par l'étude des asymétries frontalières et des relations frontalières, en replaçant les frontières devenues « protéiformes » (Dulin et Forestier-Peyrat, 2015) dans le cadre de la mondialisation, il est possible de procéder à une lecture de la géopolitique de la mondialisation capitaliste, à en analyser les rapports sociaux à partir de leurs dimensions spatiales et temporelles. Dès lors, les asymétries frontalières constituent un des moyens permettant la production et la reproduction des rapports sociaux, aux fondements d'une géopolitique du capitalisme.

Bibliographie

ACKLESON J., 2005, « Constructing security on the U.S.-Mexico border », in *Political Geography*, vol. 24, p. 165-184.

DOI : 10.1016/j.polgeo.2004.09.017



AGIER M., 2014, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 350 p.

AMILHAT-SZARY A.-L., 2015, *Qu'est-ce qu'une frontière*, Paris, PUF, 164 p.

- AMILHAT SZARY, A.-L., 2012, « Murs et barrières de sécurité : pourquoi démarquer les frontières dans un monde dématérialisé ? » in Ghorra Gobin, C., *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin, p.447-451.
- AMILHAT SZARY, A.-L., 2012b, « Que montrent les murs ? Des frontières contemporaines de plus en plus visibles », *Études internationales*, « Le retour des murs en relations internationales », vol. XLIII, n°1, p. 67-87.
- ANDREAS P., BIERSTEKER T. J., 2003, *The Rebordering of North America: Integration and exclusion in a New Security Context*, New York / London, Routledge, 179 p.
DOI : 10.4324/9781315024349
- ARENDT H., *Les origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1615p. (Première édition 1951).
- BALLIF, F., ROSIERE, S., 2009, « Le défi des *teichopolitiques*. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace géographique*, vol.38, n°3, p. 193-206.
DOI : 10.3917/eg.383.0193
- BIGO D., 1998, « L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 14, n° 1, p. 25-45.
DOI : 10.3406/remi.1998.1607
- BREVILLE B., 2013, « Immigration choisie à l'américaine », in *Le Monde Diplomatique*, juin, p.12.
- BROWN W., 2009, *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les prairies ordinaires, 207 p.
- BURBANK J., COOPER F., 2011, *Empires : de la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 687 p.
- CLÉMENT-NOGUIER S., 2003, « Sécurité du fort contre asymétrie du faible » in *Revue internationale et stratégique*, n° 51, automne, p. 89-96.
DOI : 10.3917/ris.051.0089
- CLOCHARD O., RODIER C. (dir.), 2012, *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires*, Paris, A. Colin, 143 p.
- DULLIN S., FORESTIER-PEYRAT E., 2015, *Les frontières mondialisées*, Paris, PUF, 98 p.
- FOSSAERT R., 1991, *Le monde au 21e siècle. Une théorie des systèmes mondiaux*, Paris, Fayard, 524 p.
- FOUCHER M., 2007, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 248 p.
- FUKUYAMA F., 1989, « The end of history », in *The national interest*, 16, été, 4, 18 ; repris ensuite dans *La fin de l'histoire*, Paris Flammarion.
- GIDDENS A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan, 192 p.
- GUILLOT F., 2016, « La frontière Mexique/États-Unis : asymétries frontalières et contrôle social » in Leriche F., *Les États-Unis. Géographie d'une grande puissance*. Paris, Armand Colin, Collection U Géographie.
- GUILLOT F., 2012, « De la dimension spatiale du contrôle social. L'exemple de la frontière États-Unis / Mexique », in *Espace, populations, sociétés*, n°3, p. 22-34.
DOI : 10.4000/eps.5070
- GUILLOT F., 2011, « La dimension spatiale des rapports de pouvoirs. Les conflits israélo-palestiniens pour la terre et l'appropriation » in Gérardot M. et al., *Géographie des conflits*, Paris, Atlante, Collection « clé concours ».
- GUILLOT F., 2009, *Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine*, Thèse de l'Université de Caen, 497 p.
- HARDT M., NEGRI A., 2000, *Empire*, Paris, Exils éditeurs, 559 p.
DOI : 10.4159/9780674038325
- HARVEY D., 2010, *Le nouvel Impérialisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 242 p.
- HARVEY D., 2008, *Géographie de la domination*, Paris, Les prairies ordinaires, 121 p.
- HARVEY D., 2006, *Spaces of Global Capitalism. Towards a theory of uneven geographical development*, Londres, Verso, 154 p.
- HARVEY D., 2004, « L'urbanisation du capital », in *Actuel Marx*, 2004/1, n°35, p. 41-70.
DOI : 10.3917/amx.035.0041
- HARVEY D., 2004, « Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation », in *Actuel Marx*, 2004/1, n°35, p. 71-90.



DOI : 10.3917/amx.035.0071

HOTELLING H., 1929, « Stability in competition », in *The Economic journal*, Vol. 39, n° 153, p. 41-57

DOI : 10.2307/2224214

HUNTINGTON S. P., 1993, « The clash of civilisations ? » in *Foreign Affairs* repris et complété dans *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 547 p.

JONES, R. M., 2008, *Bounding categories, fencing borders : exclusionary narratives and practices in the borderlands of India and Bangladesh*, ProQuest.

KAPLAN A., 2003, « Homeland insecurities : reflections on language and space », in *Radical history Review*, n° 85, automne, p. 82-93.

DOI : 10.1215/01636545-2003-85-82

LE BOT Y., 1999, « Le temps des guerres communautaires », in Wiewiorka M., *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 323 p.

DOI : 10.3917/dec.wievi.1997.01.0173

LEFEBVRE H., 1974, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos (4e édition, 2000), 487 p.

DOI : 10.3406/homso.1974.1855

LEFEBVRE H., 1973, *Espace et politique*, Paris, Anthropos (2e édition, 2000), 174 p.

LEFEBVRE H., 1972, « La re-production des rapports de production (II) », in *L'homme et la société*, n°23, janvier-février-mars, Paris, Anthropos, p. 3-21.

LEFEBVRE H., 1971, « La re-production des rapports de production (I) », in *L'homme et la société*, n°22, octobre-novembre-décembre, Paris, Anthropos, p. 3-23.

DOI : 10.3406/homso.1971.1454

LEFEBVRE H., 1969, « Les paradoxes d'Althusser » in *L'homme et la société*, n°13, juillet-août-septembre, Paris, Anthropos, p. 3-37.

DOI : 10.3406/homso.1969.1227

MACK A. J.R., 1975, « Why Big Nations Lose Small Wars : The Politics of Asymmetric Conflict », in *World politics*, vol. 27, n°2, p. 175-200.

DOI : 10.2307/2009880

METZ S., JOHNSON II D. V., 2001, *Asymmetry and U.S. Military Strategy : Definition, Background and Strategic Concepts*, Londres, Strategic Studies Institute, US Army war College, Janvier, 30 p.

DOI : 10.21236/ADA392257

MORICE A., 2002, « l'utilitarisme migratoire en question » in *A l'encontre, Revue de politique virtuelle*, n°5.

MOULLÉ F., 2017, *Frontières*, Pessac, PUB, 338 p.

NICOLAS F., 2003, « À l'heure de la mondialisation. Mondialisation et intégration régionale, des dynamiques complémentaires », in les *Cahiers français*, n° 317, novembre-décembre, p. 59-63

NOVOSELOFF A., NEISSE F., 2007, *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation française.

OHMAE K., 1990, *The Borderless World. Power And Strategy In The Interlinked Economy*, Londres, Collins, 223 p.

PIKETTY T., 2013, *Le capital au XXI siècle*, Paris, Seuil , 976 p.

RITAINE E., 2009, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflicts*, n° 73, printemps, [En ligne], URL : <http://conflicts.revues.org/index17500.html>

DOI : 10.4000/conflicts.17500

ROSIERE, S., JONES, R., 2012, « Teichopolitics: re-considering globalization through the role of walls and fences », *Geopolitics*, vol.17, n°1, p. 217-234.

DOI : 10.1080/14650045.2011.574653

ROSIERE S., RICHARD Y., 2011, *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Paris, Ellipses, 229 p.

ROUVIERE L., « Barrières frontalières », in *L'Espace politique* n°20, 2013-2, [en ligne], URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2696>

SMITH N., 2001, « Scales of terror and the resort to geography: September 11, October 7 », in *Environment and Planning D, Society and Space*, Vol. 19, p. 631-637.

DOI : 10.1068/d1906ed



SCOTT A.J., STORPER M., 1986, *Production, Work, Territory : The geographical Anatomy of Industrial Capitalism*, HarperCollins Publishers Ltd, 364 p.

STIGLITZ J.E., 2015, *La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*, Paris, Les liens qui libèrent, 477 p.

TERRAY E., 1999, « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place », in Balibar E. et al. : *Sans papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, La Découverte, p. 9-34.
DOI : 10.3917/dec.balib.1999.01.0009

VALLET E., 2014, *Border, Fences and Walls : State of Insecurity ?*, London / New-York, Routledge, 298 p.

VALLET E., DAVID Ch.-P., 2012, « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, « Le retour des murs en relations internationales », vol. XLIII, n°1, p. 5-27.
DOI : 10.7202/1009137ar

VAROUFAKIS Y., 2014, *Le minotaure planétaire : l'ogre américain, la désunion européenne et le chaos mondial*, Paris, Enquêtes et perspectives, 381 p.

VIPREY M., « Immigration choisie, immigration subie : du discours à la réalité », in *Revue de l'IRES*, n°64, 2010/1 p. 149-169.
DOI : 10.3917/rqli.064.0149

VODOZ L., 2010, « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », in *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3333>.
DOI : 10.4000/sociologies.3333

WRIGHT Q., 1964, *A Study of War*, Chicago, The University of Chicago Press, 2nd édition, 451 p. (Première édition 1942).

Pour citer cet article

Référence électronique

Fabien Guillot, « Les asymétries frontalières. Contribution à la recherche d'un concept opératoire d'analyse géopolitique de la mondialisation », *L'Espace Politique* [En ligne], 34 | 2018-1, mis en ligne le 25 juin 2018, consulté le 30 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4816> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.4816>

Auteur

Fabien Guillot

Maître de conférences

Université de Caen Normandie, UMR 6266 IDEES

fabien.guillot@unicaen.fr

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

